

**Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires
à l'exclusion des frais de service de garde et des activités diverses.**

2023-2024

DESCRIPTION	DATES DE PAIEMENT			Total annuel
	1 ^{er} sept 2023	1 ^{er} janvier 2024	1 ^{er} avril 2024	
PRIMAIRE (2e année)	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 234	1 234	1 232	3 700
Frais afférents:				
▪ Voir annexe 2.2	189	0	0	189
▪ Services aux étudiants et assurance-accident	35	0	0	35
Total avant surveillance des diners	1 458	1 234	1 232	3 924
Surveillance des diners (facultative)	225	225	225	675
Total, incluant surveillance des diners	1 683	1 459	1 457	4 599
Fonds de développement : Un montant pour le fonds de développement *				
Selon le cas :				
• 100\$ pour le 1 ^{er} enfant				
• 75\$ pour le 2 ^e enfant				
• 50\$ pour le 3 ^e enfant et les suivants				
*Fonds mis en place pour le développement de projets spécifiques annoncés annuellement.				
APESA (association des parents de l'école Sainte-Anne)	160	0	0	160